

Réouverture de la ligne Belfort-Delle aux voyageurs le 9 décembre 2018

LIAISON FERROVIAIRE FRANCO-SUISSE



J-160 AVANT LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE AUX VOYAGEURS

3 JUILLET 2018

DOSSIER DE PRESSE

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DE PRESSE	3
LA GÉNÈSE D'UN PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE	5
UNE LIGNE HISTORIQUE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE	5
UNE VALORISATION DU PATRIMOINE	6
LA CONCERTATION CLE DE VOUTE DU PROJET	8
UN TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE A VOCATION EUROPEENNE	10
LE PRINCIPE DE DESSERTE A PARTIR DU 9 DECEMBRE 2018	11
TROIS ANS DE TRAVAUX MARQUES PAR DE NOMBREUX TEMPS FORTS	12
LA DEPOSE DE LA VOIE, LA PREMIERE ETAPE DU CHANTIER	12
LA CREATION DE NOUVELLES HALTES FERROVIAIRES	13
LA SUPPRESSION DU PN 11, SYMBOLE DU DEMARRAGE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL	16
LE PONT RAIL DE MEROUX, UN OUVRAGE D'ART COMPLEXE	17
DELLE : CHRONIQUE D'UNE METAMORPHOSE	19
LES PASSERELLES DE LA LIGNE BELFORT DELLE	20
SECURITE : 20 PASSAGES A NIVEAU ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX	21
UNE NOUVELLE VOIE ELECTRIFIEE	23
DES RETOMBES ECONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE	24
LE CHANTIER EN CHIFFRES CLES	25
UNE PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE	26
UN IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL LIMITE	26
LES MESURES ACOUSTIQUES	26
L'ECONOMIE CIRCULAIRE	27
QUELQUES CHIFFRES CLES	27
LE PONT DE BOUROGNE	28
LES 6 DERNIERS MOIS AVANT LA REOUVERTURE	29
LE FINANCEMENT DU PROJET	29
CONTACTS PRESSE	30

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Delle, le 3 juillet 2018

J-160 AVANT LA RÉOUVERTURE DE LA LIGNE BELFORT-DELLE AUX VOYAGEURS

À 160 jours de la réouverture de la ligne Belfort-Delle aux voyageurs le 9 décembre 2018, Sophie ELIZEON, Préfète du Territoire de Belfort, Michel NEUGNOT, vice-président en charge des transports à la Région Bourgogne-Franche-Comté, Christian RAYOT, président de la Communauté du Sud Territoire, Jérôme GRAND, Directeur territorial Bourgogne-Franche-Comté SNCF Réseau et l'ensemble des partenaires financeurs français et suisses, en présence des élus des communes traversées par la ligne, ont lancé un compte à rebours en gare de Belfort Montbéliard TGV ce mardi 3 juillet, après avoir visité les différents aménagements réalisés sur les 22 kilomètres de ligne.

A cette occasion, un point d'avancement du projet suite aux trois années de travaux a été fait et les dernières étapes avant l'ouverture de la ligne ont été annoncées. Depuis le lancement du chantier en septembre 2015, les travaux de réouverture de la ligne Belfort Delle ont consisté à :

- aménager et électrifier les 22 kilomètres de voies,
- créer 6 haltes ferroviaires accessibles aux personnes à mobilité réduite à Danjoutin, Meroux, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle,
- aménager et sécuriser 13 passages à niveau.

Pendant les trois ans de travaux, 150 personnes en moyenne ont été mobilisés au quotidien pour réaliser ce chantier. 150 entreprises, dont 65 locales sont intervenues et 27 000 heures de travaux d'insertion ont été réalisées sur la période des travaux.

Depuis le 25 mai dernier, la ligne Belfort Delle est électrifiée et les riverains peuvent à nouveau voir des trains circuler sur la ligne. En effet, des trains d'essais parcourent régulièrement la ligne, afin de prendre des mesures et réaliser des tests destinés à vérifier les installations ferroviaires et le fonctionnement des systèmes de télécommunication ferroviaire.

Au cours du second semestre 2018, des trains circuleront également pour former les futurs conducteurs français et suisses à la ligne. Il s'agira notamment de prendre la mesure des particularités de la ligne en termes de haltes et d'implantation des signaux, de changements de courant (la tension de la ligne est de 15 000 volts en Suisse, de 25 000 en France) et du système de surveillance propre à chaque pays.

Durant le mois de septembre, un dossier sera remis à l'Établissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF), l'autorité française de sécurité ferroviaire. La validation de l'EPSF permettra d'exploiter commercialement la ligne en toute sécurité.

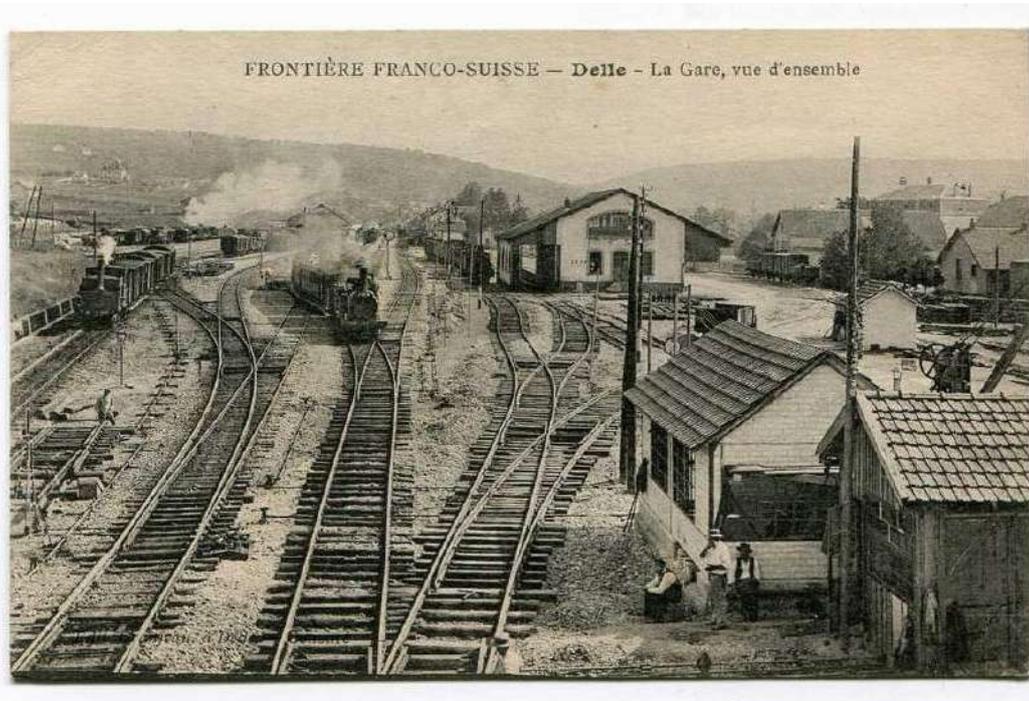
Le 9 décembre prochain, avec 16 allers-retours entre Belfort et Delle, la réouverture de cette ligne transfrontalière facilitera les déplacements du quotidien avec l'accès au réseau à grande vitesse de la LGV Rhin-Rhône et permettra de soutenir le développement économique du Territoire de Belfort et de la zone frontalière.

Les travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle représentent un investissement de 110,5 millions d'euros financés par :

- **la Région Bourgogne Franche-Comté : 30,9 M€**
- **l'État français : 30,5 M€**
- **la Confédération helvétique : 24,7 M€**
- **le Département du Territoire de Belfort : 5,1 M€**
- **SNCF Réseau : 4 M€**
- **l'Union européenne : 9,3 M€**
- **la République et Canton du Jura : 3,2 M€**
- **le Grand Belfort, Communauté d'Agglomération : 2,3 M€**
- **la Communauté de Communes Sud Territoire : 0,5 M€.**

LA GÉNÈSE D'UN PROJET D'UTILITÉ PUBLIQUE

UNE LIGNE HISTORIQUE ANCRÉE DANS LE TERRITOIRE



L'histoire de la ligne Belfort-Delle commence en 1855, lorsque la compagnie PLM (Compagnie des chemins de fer de Paris-Lyon-Méditerranée) a cherché à raccorder son réseau aux pôles industriels du territoire. Pour cela, elle a défini un projet desservant le plus d'industriels possibles, de Montbéliard à Delle.

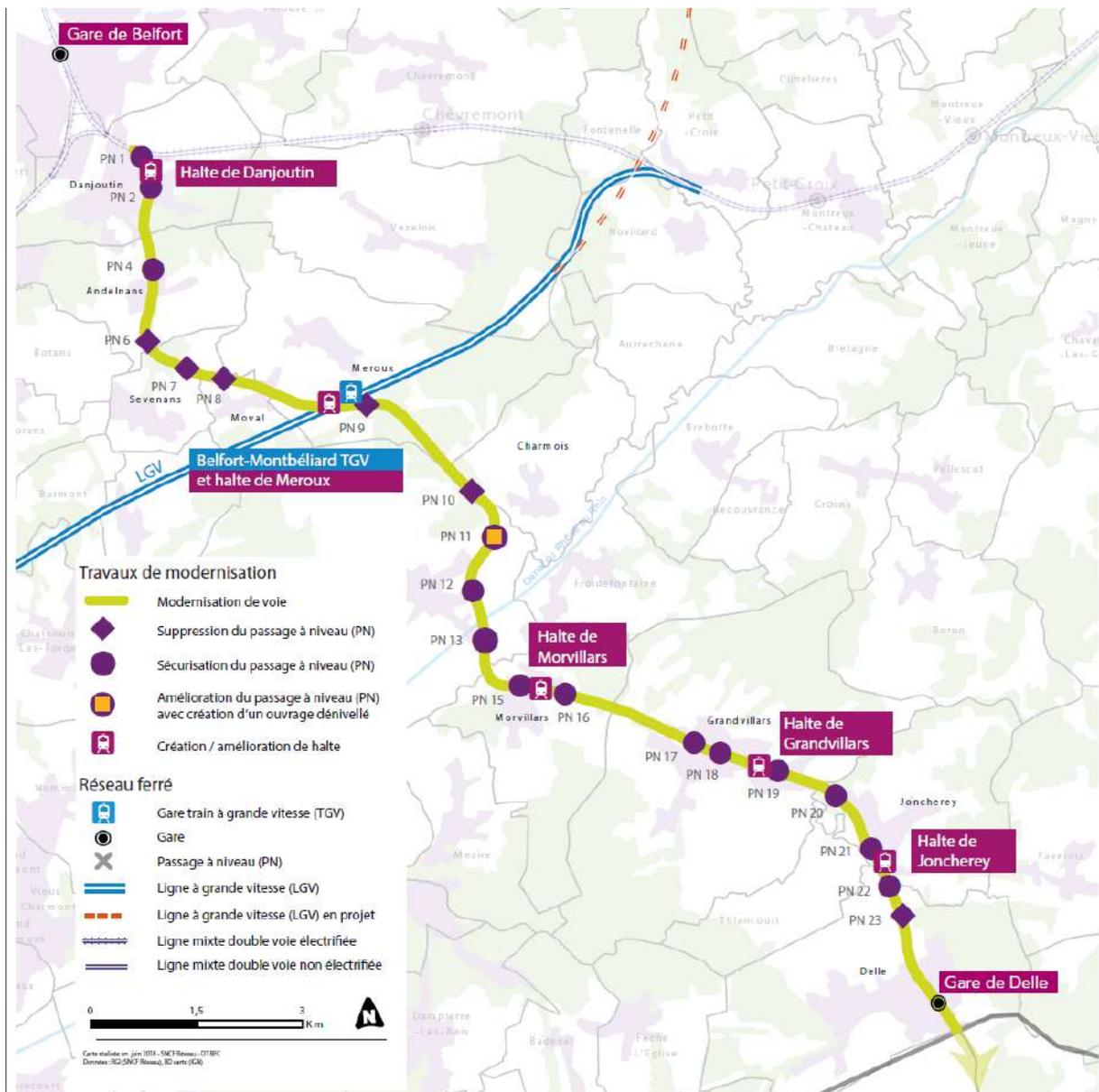
Ce projet sera repris et revu en 1870, après l'annexion de l'Alsace. En effet, à cette époque, la ligne Strasbourg/Bâle devient la propriété de l'Allemagne. L'Etat décide, pour rétablir une liaison performante avec la Suisse, de créer un raccordement entre Belfort et Delle.

La ligne a été mise en service dans son intégralité (construction en deux tronçons), en 1873. La ligne sera électrifiée en 1933 pour la partie allant de Delémont à Boncourt et en 1934 pour la partie allant de Boncourt à Delle. De 1939 à 1945, la ligne subira les affres de la guerre, notamment avec de lourds bombardements au niveau de la gare de Delle. À l'issue de la seconde guerre mondiale, la ligne devient très vite un axe majeur pour le transport de voyageurs et marchandises entre la France, la Suisse et l'Italie.

La ligne Belfort-Delle-Delémont, longue de 62 kilomètres a été fermée au trafic voyageurs et fret en 1992, sauf pour quelques trains de fret circulant toujours entre Belfort et Morvillars jusqu'en 2006.

La ligne entre Delémont et Delle a été rouverte au trafic de voyageurs en 2006 par les Chemins de Fer Fédéraux Suisses (CFF).

Depuis le lancement du chantier en septembre 2015, les travaux de réouverture de la ligne Belfort Delle ont consisté à électrifier et aménager les 22 kilomètres de voies existantes. Cette réouverture permet la desserte directe de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, avec un accès au réseau à grande vitesse en venant de Belfort et des cantons suisses limitrophes.



Tracé de la ligne Belfort-Delle

UNE VALORISATION DU PATRIMOINE

SNCF Réseau a mené sur le projet Belfort-Delle, une démarche d'archéologie préventive. L'archéologie préventive est un préalable pour tout aménageur d'un grand projet, avant de lancer ses travaux. En plus d'être une obligation, cette démarche était également l'occasion de valoriser le patrimoine historique des communes traversées par la ligne, en apportant sa contribution à la connaissance du passé.

Ces travaux d'archéologie préventive se sont déroulés en deux phases :

- les diagnostics : cette étape consiste à détecter les vestiges potentiels, par le biais de tranchées, creusées à la pelle mécanique, sur l'emprise du projet. Si des vestiges sont découverts, ils sont considérés comme des échantillons représentatifs de l'ensemble des éléments attestant d'une activité humaine passée à cet emplacement ;
- les fouilles : si les diagnostics révèlent des vestiges à intérêt scientifique (nature, âge..), et relativement bien conservés, une étude plus poussée est alors nécessaire, par la réalisation de fouilles destinées à définir le contexte des vestiges et à valoriser l'histoire et le patrimoine des terrains concernés.

Trois communes ont été concernées par l'archéologie préventive : Bourogne, Danjoutin et Delle. Les diagnostics et les fouilles sur ces lieux ont été réalisés par l'INRAP.



Fouilles à Danjoutin

Afin de pouvoir procéder à la création des haltes et à l'aménagement des passages à niveau, des acquisitions foncières ont été nécessaires. Une attention particulière fut portée sur l'intégration du projet dans les zones bâties, les milieux agricoles et naturels. La phase de concertation et de négociation a été lancée dès l'été 2013, sur les 8 hectares nécessaires à la réalisation du projet.

LA CONCERTATION, CLÉ DE VOUTE DU PROJET

Pour préparer et travailler sur le projet de réouverture de la ligne Belfort-Delle, la Direction territoriale Bourgogne-Franche-Comté SNCF Réseau, maître d'ouvrage, est allée à la rencontre des élus et des riverains et a mené une enquête publique en 2015. Ainsi, pour lancer cette phase de concertation, une réunion publique regroupant l'ensemble des partenaires et le public du territoire concerné par le projet a réuni 250 personnes à Sévenans le 16 octobre 2014.



Réunion publique du 16 octobre 2014 à Sévenans

L'enquête publique, orchestrée par une commission d'enquête désignée par le tribunal administratif et saisie par le Préfet du Territoire de Belfort, s'est déroulée du 23 février au 31 mars 2015 dans les onze communes traversées par la ligne et des registres ont été mis à disposition du public dans les mairies.

Au total, ce sont plus de 245 observations du public qui ont été consignées dans ces registres. Elles portaient sur l'enquête parcellaire et la mise en compatibilité des documents d'urbanisme, les nuisances, la sécurité, les choix techniques, l'environnement et l'utilité publique du projet.

Parallèlement, et s'agissant plus spécifiquement de l'environnement et des milieux naturels, l'avis de l'autorité environnementale a été sollicité en septembre 2014, aboutissant à 31 recommandations.

La Déclaration d'Utilité Publique (DUP) de la ligne ferroviaire reliant Delle à la gare de Belfort-Ville, préalable indispensable à toute opération d'aménagement du territoire, a tenu compte des observations du public et a été prononcée par arrêté préfectoral le 22 juillet 2015. Cette étape majeure atteste de l'intérêt général du projet et a permis d'engager sa réalisation.

Particulièrement sensible aux observations des riverains, et afin de minimiser les impacts du projet, SNCF Réseau a animé des réunions publiques d'information dans les onze communes concernées (Andelnans, Bourogne, Charmois, Danjoutin, Delle, Grandvillars, Joncherey, Meroux, Morvillars, Moval et Sevenans), attirant plus de 500 personnes au total. Les objectifs étaient de présenter le projet de réouverture, d'évoquer les impacts des travaux, ainsi que les moyens pour les minimiser et le déroulé de l'enquête publique.

La première édition du magazine «Les Infos» (magazine bi-annuel) a été diffusée sur l'ensemble du territoire concerné à plus de 65 000 foyers à l'issue de l'enquête publique.

Cet esprit de dialogue, cher aux partenaires et au maître d'ouvrage, a été maintenu pendant la phase travaux par la Direction opérationnelle basée à la Jonxion, afin de maintenir le lien avec le territoire.

UN TRAIT D'UNION ENTRE LA FRANCE ET LA SUISSE À VOCATION EUROPÉENNE

La réouverture de la ligne Belfort-Delle aux voyageurs représente une réelle opportunité pour le territoire grâce à la connexion à la LGV Rhin-Rhône en gare de Belfort-Montbéliard TGV.



Gare de Belfort-Montbéliard TGV

Ce projet a pour objectifs :

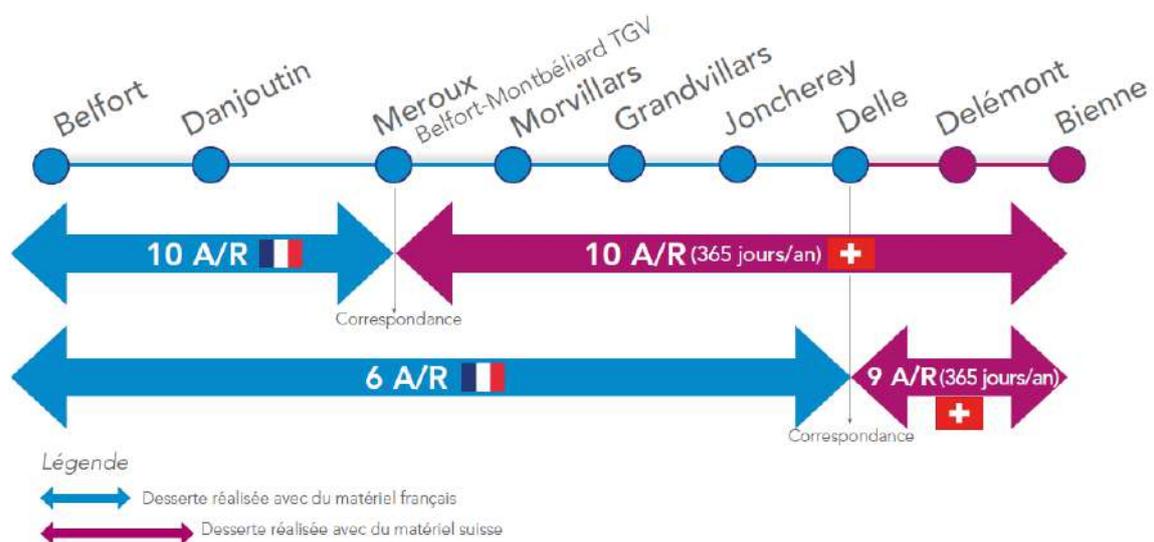
- d'offrir aux voyageurs en provenance ou à destination de l'aire urbaine de Belfort-Montbéliard-Héricourt, un accès ferroviaire à la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône en gare de Belfort Montbéliard TGV ;
- de proposer aux habitants des cantons limitrophes suisses un nouvel accès au réseau à grande vitesse français ;
- de mettre à disposition un service de transport ferroviaire accessible par la création de nouvelles haltes ;
- de renforcer la part du rail dans les déplacements transfrontaliers et périurbains.

La ligne transfrontalière Belfort-Delle répond à de multiples attentes en termes de mobilités, parmi lesquelles des enjeux transfrontaliers pour la desserte locale et les déplacements du quotidien.

LE PRINCIPE DE DESSERTE À PARTIR DU 9 DÉCEMBRE 2018

- 10 allers-retours quotidiens entre Delle et Belfort-Montbéliard TGV en prolongation des services circulant entre Bienne et Delle ;
- 10 allers-retours quotidiens (1) entre Belfort-Montbéliard TGV et Belfort-Ville ;
- 6 allers-retours quotidiens (1) entre Belfort-Ville et Delle.

(1) en semaine et hors vacances scolaires, service allégé les samedis-dimanches et vacances scolaires.



Plan de dessertes de la ligne Belfort-Delle

Le temps de parcours est estimé à environ 25 minutes entre Delle et Belfort et à environ 10 minutes entre Belfort-Ville et Belfort Montbéliard TGV.

TROIS ANS DE TRAVAUX MARQUÉS PAR DE NOMBREUX TEMPS FORTS

LA DÉPOSE DE LA VOIE, LA PREMIÈRE ÉTAPE DU CHANTIER

Après la Déclaration d'Utilité Publique en juillet, le projet de liaison ferroviaire franco-suisse est entré dans une phase concrète avec le lancement des travaux, le 10 septembre 2015, et la dépose de l'ancienne voie.



Lancement des travaux -10 septembre 2015

De nombreuses étapes se sont succédé avant que le premier train ne puisse circuler sur la voie. Il était nécessaire de remplacer les rails, changer le ballast, électrifier la ligne, créer des haltes, supprimer ou sécuriser les passages à niveau...

A l'automne 2015, le ballet d'engins de chantier a commencé. La première phase a concerné la dépose des voies existantes. Cette étape a été particulièrement importante et spectaculaire. À l'aide de tractopelles et autres engins de levage, elle a consisté à retirer tous les éléments constitutifs de l'ancienne voie (rails, traverses et ballast), les anciens équipements de signalisation ferroviaire (feux de signalisation, panneaux etc.), ainsi que certains éléments des passages à niveau (barrières, signaux routiers ...).

Sur 22 km, une trentaine d'hommes se sont activés pour mettre à nu l'ancienne ligne Belfort-Delle jusqu'en fin d'année 2015 et permettre ensuite la pose de la nouvelle voie et la mise en place des nouveaux aménagements. Les opérations se sont enchaînées méthodiquement et les travaux de génie civil ont laissé place, à l'été 2016, à la pose des équipements ferroviaires.



Dépose de voie à Meroux

LA CRÉATION DE NOUVELLES HALTES FERROVIAIRES

Auparavant, la ligne desservait deux gares françaises : Belfort et Delle. Pour une bonne desserte du territoire parcouru par la ligne, six haltes ferroviaires ont été créées à Danjoutin, Meroux, Morvillars, Grandvillars, Joncherey et Delle.

Chaque halte dispose des équipements nécessaires à l'information et à un accès facilité des voyageurs : parkings, quais aménagés et accessibles aux personnes à mobilité réduite.

- **Danjoutin :**
Une halte avec un parking a été créée entre les passages à niveau n°1 et 2, entre les routes de Vézelois (RD27) et de Meroux (RD23). Elle permet d'offrir plusieurs possibilités d'accès au centre-ville, situé à moins de 500 mètres.
- **Grandvillars :**
Une halte avec un parking a été créée vers le site de l'ancienne gare. Ce site permet notamment une desserte de la zone d'activités Les Forges ainsi que les quartiers « Les Creux » et « Cité Alsacienne ». Près de la caserne des pompiers, l'ancien ouvrage d'art, un pont ferroviaire vétuste, a fait l'objet d'un chantier colossal pour laisser place à un nouveau pont. Avant cela, le système d'assainissement a dû être déplacé.

Parallèlement, et bien en amont des travaux, un travail de concertation a été mené avec les riverains.

C'est le cas pour deux habitations se situant à proximité immédiate du chantier ; les terrains de ces habitations jouxtant les terrains dédiés aux travaux, SNCF Réseau et les propriétaires ont travaillé de concert pour trouver des solutions convenant à chacune des parties. Ces travaux ont également été l'occasion d'élargir la route et de créer des trottoirs adaptés aux personnes à mobilité réduite. Depuis fin 2016, le pont ferroviaire de Grandvillars remplit de nouveau sa fonction de liaison interquartiers.

Une passerelle interquartiers permettant un accès aux trains pour les personnes à mobilité réduite a été construite au niveau de l'ancienne gare.



Passerelle de Grandvillars

- **Joncherey :**
Une halte est créée au sud de la route de Thiaucourt.
- **Meroux :**
A Meroux, la connexion de la ligne Belfort-Delle à la Ligne à Grande Vitesse Rhin-Rhône est devenue une réalité grâce à la construction d'un pont ferroviaire positionné en surplomb des quais de la gare de Belfort Montbéliard TGV. Les premiers travaux ont débuté en février 2016. Les culées positionnées de part et d'autre des voies de la LGV ont servi de supports aux tabliers de la voie d'évitement et du quai. La pose des deux tabliers, a été réalisée par grue, du 16 au 19 août 2016, de nuit, avec une interruption des circulations pour limiter tout risque d'accident. Une coursive piétonne permet de relier le quai TER au quai TGV et l'accès au bâtiment de la gare. Un ascenseur pour les personnes à mobilité réduite a été installé.

Enfin, un passage souterrain a été créé à l'extrémité du quai TER pour permettre aux voyageurs de rejoindre directement le parking des taxis et le parvis sans passer par la gare.



Halte ferroviaire de Meroux

- **Morvillars**

La halte créée à Morvillars se situe à proximité de l'actuel terminus de la ligne urbaine 3 du réseau Optymo, en correspondance avec les lignes 30 et 31 vers Delle et Beaucourt. Elle dessert la ZAC des Tourelles et de la zone industrielle et portuaire de Bourogne grâce à la création de cheminement. Un parking-relais est proposé pour cette halte qui a vocation à accueillir les voyageurs des communes voisines.

- **Delle**

À Delle, la gare a complètement été réaménagée. Elle bénéficie aujourd'hui d'une nouvelle passerelle, équipée d'ascenseurs pour les personnes à mobilité réduite, pour rejoindre les nouveaux quais de part et d'autres des voies.

LA SUPPRESSION DU PASSAGE À NIVEAU 11, SYMBOLE DU DÉMARRAGE DES TRAVAUX DE GENIE CIVIL

La suppression du passage à niveau n°11 situé sur la commune de Bourogne a marqué le démarrage des travaux de génie civil du projet Belfort-Delle. Ce passage à niveau a été remplacé par un pont route qui a permis de maintenir la liaison routière entre les communes de Bourogne et Charmois en toute sécurité.

Les travaux de terrassement, réalisés par l'entreprise TRANSROUTE, ont débuté au début de l'année 2016, après un travail préalable de nettoyage et de débroussaillage de la zone. Ensuite, une base drainante a été installée ; sa finalité étant de permettre aux eaux de pluie de s'écouler normalement malgré les modifications de terrain induites par les travaux.



Débroussaillage à Bourogne

Pour ce faire, des drains verticaux ont été installés grâce à un système de forage. Les fondations de l'ouvrage ont ensuite été réalisées au cours du premier trimestre 2016, afin de permettre la réalisation de l'ouvrage d'art à l'été et une mise en service de la voirie en septembre 2016.



Travaux pour la création du nouveau pont route en substitution de la suppression du PN 11 de Bourogne - Charmois

LE PONT RAIL DE MEROUX, UN OUVRAGE D'ART COMPLEXE

Le pont rail de Meroux est l'un des ouvrages emblématiques du projet de réouverture de la ligne Belfort Delle. Ce nouvel ouvrage d'art franchit la ligne à grande vitesse Rhin Rhône en surplomb des quais LGV de la gare Belfort Montbéliard TGV.

La réalisation de cet ouvrage d'art fut complexe en raison des contraintes liées à l'exploitation de la LGV Rhin Rhône et de la gare de Belfort Montbéliard TGV. Du fait des enjeux de sécurité inhérents à ce type de chantier, celui-ci a fait l'objet d'un marché de travaux spécifique. SNCF Réseau a confié la conception et la mise en œuvre de ces travaux à SYSTRA. Les équipes étaient en charge du suivi du chantier, dont les principales opérations se sont déroulées de nuit.

Les premiers travaux de réalisation du pont rail ont débuté en février 2015. À noter que des mesures conservatoires avaient été prises dans le cadre des travaux de génie civil réalisés sur la ligne à grande vitesse Rhin Rhône, pour anticiper d'éventuels besoins d'aménagements.



Terrassement pour préparer le pont rail de Meroux

Pour les usagers, ce pont rail permet in fine d'assurer une liaison quai à quai par ascenseur et par escalier. Et pour compléter le dispositif d'accès, un cheminement piéton assure également une liaison directe depuis le parking de la gare TGV jusqu'au futur quai TER. L'ouvrage de Meroux s'intègre au cœur de la gare de Belfort-Montbéliard TGV, telle que conçue par l'architecte Jean-Marie Duthilleul. L'ouvrage réalisé s'inscrit ainsi dans la continuité de l'existant, aussi bien au niveau des formes que des matériaux et des teintes.



Pose du tablier de Meroux

DELLE : CHRONIQUE D'UNE MÉTAMORPHOSE



Gare de Delle

La gare de Delle, emblème de la renaissance de la ligne, est le parfait reflet de ce lifting intégral. Après le retrait de l'ancienne voie, est intervenue la construction d'un centre technique de 100 m².

Il s'agit d'un poste informatique qui assure la commande des signaux et des aiguillages le long de la ligne, en interface avec le poste de Porrentruy, via la fibre optique.

Des travaux d'assainissement ont permis la création de fossés et de bassins de rétention d'eau et des travaux de terrassement ont été nécessaires pour remanier les terrains naturels en modifiant la topographie et le paysage, afin de pouvoir accueillir les trois voies de circulation : une voie circulante, une voie d'évitement et une voie en impasse.

Il a aussi fallu détruire l'ancienne halle fret qui bordait jusque-là les voies pour obtenir l'espace nécessaire à la construction des trois voies de la gare de Delle.

Plusieurs phases de travaux se sont ensuite enchaînées en gare de Delle : construction des quais, installation des poteaux caténaires et de la signalisation.

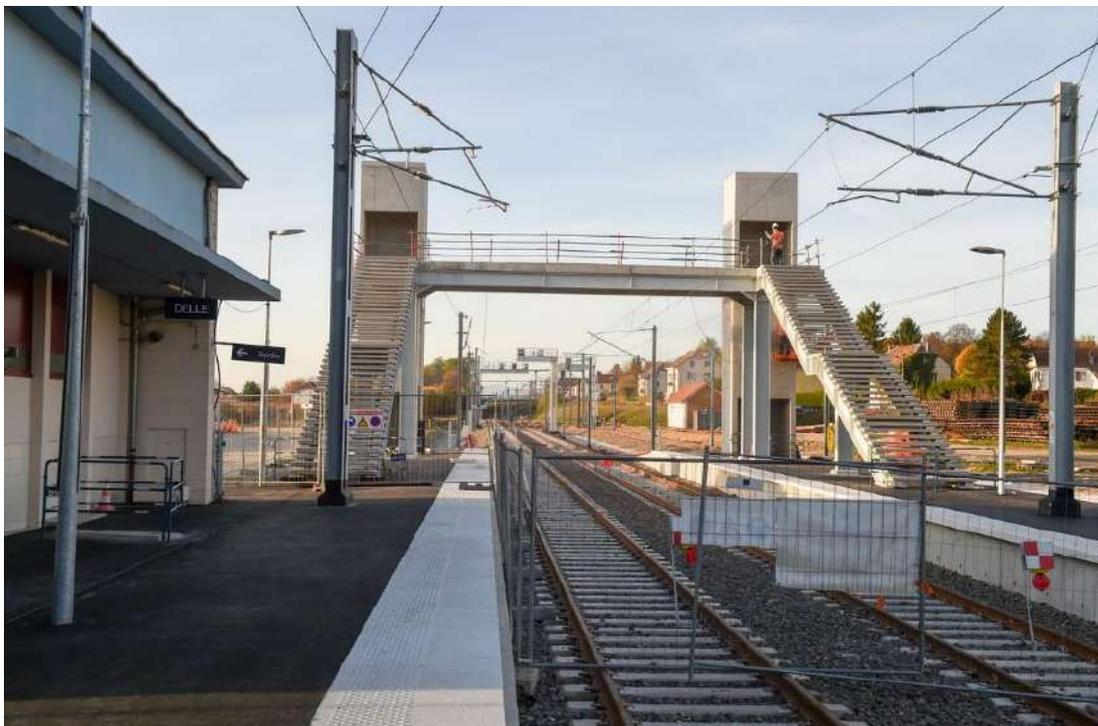
La pose de la nouvelle voie a permis la remise en service de la liaison Delle-Boncourt le 29 août 2016.

LES PASSERELLES DE LA LIGNE BELFORT-DELLE :

Les trois passerelles que compte la ligne Belfort-Delle (Grandvillars, Delle-gare et une passerelle interquartiers à Delle, côté rue de la Voinaie) sont aujourd'hui toutes opérationnelles. A Delle-Ville, la passerelle est ouverte au public depuis fin août 2017. La création de passerelles est un exemple de réponse concrète mise en place pour renforcer la sécurité des piétons face aux risques ferroviaires.

Ces passerelles de douze mètres de long sont composées de :

- Deux ascenseurs et deux escaliers droits mis en conformité pour l'accessibilité des PMR. Ils leur permettront d'accéder aux quais facilement et en toute sécurité,
- Des marches antidérapantes et contrastées en tôle d'aluminium perforée et emboutie avec un nez de marche peint en blanc,
- Des bandes podotactiles en inox au sol, en haut et en bas de chaque escalier, pour les personnes malvoyantes ou non-voyantes,
- Des rampes munies d'inscriptions en braille pour les malvoyants (à venir).



Passerelle de la gare de Delle



Construction de la passerelle de Grandvillars

SÉCURITÉ : 20 PASSAGES À NIVEAU ONT FAIT L'OBJET DE TRAVAUX

La sécurité aux passages à niveau est l'une des priorités de SNCF Réseau. Ainsi, depuis le lancement des travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle en 2015, les 20 PN que compte la ligne ont tous fait l'objet de travaux :

- 13 PN ont été aménagés et sécurisés : PN 1 & 2 à Danjoutin, PN 4 d'Andelnans, PN 12 & 13 à Bourogne, PN 15 & 16 à Morvillars, PN 17, 18 & 19 à Grandvillars, PN 20 & 21 à Joncherey, PN 22 à Delle ;
- 6 sont dorénavant fermés : PN 6 à Andelnans, PN 7 à Sevenans, PN 8 à Moval, PN 9 à Meroux, PN 10 à Charmois, PN 23 à Delle ;
- le PN 11 de Bourogne a été remplacé par un pont-route.

Afin de sécuriser les 13 PN et améliorer la sécurité routière lors de leur franchissement, ils ont tous été équipés de feux à diodes et de la signalétique adaptée et deux types d'installations complémentaires ont été mis en place :

- un 'îlot séparateur' visant à dissuader les conducteurs de tenter de passer en chicane lorsque les barrières sont abaissées ;
- un 'plateau surélevé' afin de limiter la vitesse routière à 30 km/h.

Parmi les autres types d'aménagements réalisés, SNCF Réseau a assuré la continuité de déplacement des modes doux. Ainsi, les pistes cyclables jouxtant les passages à niveau n°22 (Delle), n°13 (Bourogne) et n°15 (Morvillars) sont prolongées le long du parcours. Par ailleurs, une mise aux normes des installations pour les personnes à mobilité réduite, notamment les trottoirs, est réalisée : largeur de 1,40 mètres, bandes podotactiles ... Enfin, la majorité de ces passages à niveau est désormais équipée de dalles qui apportent plus de confort aux usagers et réduisent les coûts de maintenance.

Afin de rappeler aux usagers les règles de sécurité à respecter aux passages à niveau, SNCF Réseau organise diverses actions de sensibilisation auprès :

- Du grand public : des journées dédiées avec distribution de dépliants aux passages à niveau, en partenariat avec l'État, la police, la gendarmerie, les collectivités territoriales, la sécurité routière et la prévention routière.
- Des transporteurs routiers, taxis et auto-écoles du secteur : envoi de dépliants.
- Des jeunes : des interventions en milieu scolaire pour informer sur les risques ferroviaires et inciter aux bons comportements.

Depuis début 2017, des interventions sont organisées dans les écoles primaires et collèges des communes traversées par la future ligne transfrontalière. Au total, 17 établissements ont participé à cette démarche et plus de 1200 élèves ont été sensibilisés aux risques ferroviaires. Des interventions dans les établissements scolaires sont prévues entre Belfort et Delle jusqu'en décembre 2018.



Travaux d'aménagement du PN 22 de Delle

UNE NOUVELLE VOIE ELECTRIFIÉE

Afin de procéder à l'électrification de la ligne, d'importants travaux se sont enchainés entre mai 2017 et mai 2018 :

- D'octobre 2016 à juin 2017 : les travaux de génie civil de signalisation. Ils consistent à installer les artères de câbles enterrées le long de la voie, les barrières de passages à niveau, ainsi que les signaux.
- De janvier à mai 2017 : pose des poteaux caténaires.
- De mai à juillet 2017 - pose des 20 kilomètres de voie entre Delle et Belfort avec 31 400 nouvelles traverses et 41 kilomètres de rails neufs
- D'août à mi-octobre 2017 - la voie a ensuite été relevée afin d'être mise à la bonne hauteur et à son emplacement définitif en ajoutant du ballast.
- Octobre 2017 : opérations de libération du rail. Cette étape est une phase particulièrement importante des travaux car elle permet de fixer le rail à une température moyenne de 25°C, ce qui lui permet de subir des variations de température allant de -20°C à +60°C sans risque de déformation (compression excessive) en cas de fortes chaleurs, ni de rupture en cas de gel intense.
- Octobre/novembre 2017 : déroulage du câble caténaire. Après avoir installé les poteaux caténaires et réglé précisément la voie, le câble de contact a été déroulé sur l'ensemble de la ligne.
- De décembre 2017 à mai 2018 : pose du système de télécommunication ferroviaire, le GSM-R. Le GSM-R est le standard européen de télécommunications ferroviaires permettant de relier les trains aux systèmes de régulation, ainsi que les équipes à bord à celles au sol. Il permet notamment une liaison entre le conducteur et l'aiguilleur, et entre les conducteurs en cas d'incident.



Travaux sur les caténaires à la halte de Meroux

DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES POUR LE TERRITOIRE

Le chantier de réouverture de la ligne Belfort Delle a activement contribué au développement du dynamisme économique et social local pendant les trois années de travaux. Certaines mesures comme l'intégration d'une clause d'insertion obligatoire dans tous les marchés des entreprises ont permis de réaliser 27 000 heures de travail par des personnes éloignées de l'emploi.

Au quotidien, pendant près de 3 ans, 150 personnes en moyenne ont été mobilisées pour réaliser ce chantier et 150 entreprises, dont 65 locales, sont intervenues sur le chantier.

LE CHANTIER EN CHIFFRES CLÉS



UNE PRISE EN COMPTE ENVIRONNEMENTALE AU CŒUR DE LA RENAISSANCE DE LA LIGNE

UN IMPACT SUR LE MILIEU NATUREL LIMITE

Avec le projet de liaison transfrontalière Belfort-Delle, ce sont 22 kilomètres de ligne ferroviaire qui sont modernisés. La réutilisation des emprises existantes a permis de limiter les impacts sur les milieux naturels. Néanmoins, les aménagements des haltes et des rétablissements routiers impactent environ 7 hectares de milieux naturels (faune, flore ...).

Un diagnostic environnemental a donc été réalisé et a fait apparaître la nécessité de mettre en place des mesures compensatoires environnementales. Il concerne notamment le bruit, les milieux humains (habitats, activités, loisirs) et les milieux naturels (faune, flore, zones humides, milieu aquatique). Cet état des lieux sert de base à l'élaboration des dossiers réglementaires, en particulier concernant le bruit, la loi sur l'eau et les espèces protégées.

Au total, ce sont 17 hectares d'habitats naturels qui bénéficient à terme d'aménagements et d'une gestion environnementale adaptée sur 25 ans. L'objectif de ce suivi est d'éviter, de réduire et de compenser l'impact du projet sur les milieux naturels en recréant des habitats naturels similaires à ceux impactés par les travaux.

LES MESURES ACOUSTIQUES

La réouverture de la ligne Belfort-Delle au trafic ferroviaire a engendré une modification de l'environnement sonore qui rentre dans le cadre d'un dispositif réglementaire. SNCF Réseau est tenu de limiter le bruit le long des lignes nouvelles et des lignes existantes. Le risque de nuisance est pris en compte le plus en amont possible et la dimension acoustique fait partie intégrante de la conception des projets (géométrie, mesures de protection,...).

A ce titre, des études acoustiques ont permis d'évaluer le niveau de bruit à la reprise du trafic sur la ligne et de repérer des zones susceptibles de dépasser les seuils prévus par la réglementation.

Des prises de son ont été faites à l'aide de micros positionnés à différents endroits le long de la ligne. Ces enregistrements sont ensuite intégrés à un logiciel informatique spécialisé qui génère une modélisation simulant le passage des trains. Pour coller au maximum à la situation réelle, le logiciel intègre également tous les paramètres pouvant avoir un impact sur la contribution acoustique de l'infrastructure ferroviaire, tels que la topographie, les sonneries de passages à niveau, le positionnement des bâtiments les uns par rapport aux autres, la vitesse des trains...

La modélisation des niveaux sonores permet d'établir une "cartographie sonore" de la ligne ferroviaire. Ainsi, toutes les zones identifiées comme dépassant le seuil réglementaire ont été étudiées, afin de localiser les habitations concernées et

permettre au cabinet acoustique mandaté par SNCF Réseau de prendre contact avec les riverains concernés. Des mesures de protection acoustique adaptées à chaque cas ont ensuite été proposées à chaque propriétaire pour validation et accompagnement pendant la phase des travaux par l'acousticien s'ils le souhaitent.

Les habitations ayant bénéficié du diagnostic individuel sont, pour la plupart, proches de la voie ferrée et souvent à proximité d'un passage à niveau. La seule solution de protection acoustique efficace dans cet environnement contraint est le remplacement des huisseries (portes et fenêtres) non conformes.

Début 2017, une vingtaine d'habitations ont été diagnostiquées par l'acousticien. L'ensemble des propriétaires concernés a reçu un rapport d'expertise individuel. Une dizaine d'habitations présentes des huisseries non conformes et leurs propriétaires seront prochainement contactés pour envisager les travaux à réaliser.

Par la suite, dans le cadre de ses engagements, SNCF Réseau fera procéder à un contrôle de conformité après la mise en service de la ligne.

L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

Le concept d'économie circulaire correspond à une organisation visant à réaliser les travaux prévus en limitant la consommation et le gaspillage des ressources naturelles et des matières premières.

Dans le cadre du projet Belfort-Delle, SNCF Réseau s'inscrit dans cette démarche en recyclant et en réutilisant les matériaux issus du démontage des voies. Ainsi, sur le chantier :

- **36 % du ballast a été réutilisé,**
- **1 900 tonnes de rails ont été recyclés,**
- **33 000 traverses en bois traité ont été évacuées vers un centre de traitement agréé.**

QUELQUES CHIFFRES CLÉS



LE PONT DE BOUROGNE : LE MARIAGE RÉUSSI DES TRAVAUX ET DE LA SAUVEGARDE DES ESPÈCES PROTÉGÉES

Dans le cadre des travaux de réouverture de la ligne Belfort-Delle, certains ouvrages d'art ont nécessité d'être renforcés ou remplacés. C'est le cas du tablier du pont ferroviaire passant au-dessus de la Bourbeuse à Bourogne qui a été renouvelé. Le secteur de la Bourbeuse est particulièrement riche d'un point de vue environnemental ; c'est pourquoi des mesures particulières ont été mises en œuvre dans le cadre des travaux.

Ainsi, pour la démolition du pont, SNCF Réseau a décidé de créer une piste provisoire directement dans le lit de la rivière la Bourbeuse. Cette plateforme de travaux a permis l'accès direct au plus près de l'ouvrage aux engins de chantier, afin de limiter l'impact sur les milieux boisés longeant la rivière.



La Bourbeuse et le pont rail de Bourogne

LES 6 DERNIERS MOIS AVANT LA REOUVERTURE

Les travaux pour la réouverture des 22 kilomètres de ligne ferroviaire reliant Belfort à Delle se sont achevés le 25 mai dernier avec l'électrification de la ligne. Depuis, les riverains de la ligne peuvent à nouveau voir des trains circuler sur la ligne. En effet, des trains d'essais parcourent régulièrement la ligne afin de prendre des mesures et réaliser des tests destinés à vérifier les installations ferroviaires et le fonctionnement des systèmes de télécommunication ferroviaire.

Des contrôles de géométrie des voies, des caténaires, les réactions entre le train et les rails, les installations de tractions électriques et des contrôles de vitesse sont également effectués. Cette phase d'essais est réalisée dans des conditions d'exploitation identiques à celles prévues après l'ouverture de la ligne. Ces essais sont réalisés sur 8 semaines avec 4 semaines de mesures et 4 semaines d'analyses. Des ajustements et réglages seront réalisés en fonction des résultats recueillis. **Ces vérifications sont programmées jusqu'au 17 juillet.**

Au cours du second semestre 2018, des trains circuleront également pour former les futurs conducteurs français et suisses à la ligne. Il s'agira surtout de prendre la mesure des particularités de la ligne en termes de haltes et d'implantation des signaux. Pendant ces formations, les conducteurs seront aussi formés sur les changements de courant (la tension de la ligne est de 15 000 volts en Suisse, de 25 000 en France) et sur le système de surveillance propre à chaque pays. Les conducteurs français sont actuellement en formation théorique et débiteront la pratique lors du dernier semestre 2018.

Durant le mois de septembre, un dossier sera remis à l'Etablissement Public de Sécurité Ferroviaire (EPSF), l'autorité française de sécurité ferroviaire. La validation de l'EPSF permettra d'exploiter commercialement la ligne en toute sécurité.

LE FINANCEMENT DU PROJET

Les travaux pour la réouverture de la ligne Belfort-Delle représentent un investissement de 110,5 millions d'euros financés par :

- la Région Bourgogne Franche-Comté : 30,9 M€
- l'État français : 30,5 M€
- la Confédération helvétique : 24,7 M€
- le Département du Territoire de Belfort : 5,1 M€
- SNCF Réseau : 4 M€
- l'Union européenne : 9,3 M€
- la République et Canton du Jura : 3,2 M€
- le Grand Belfort, Communauté d'Agglomération : 2,3 M€
- la Communauté de Communes Sud Territoire : 0,5 M€.

POUR EN SAVOIR PLUS : <https://www.belforddelle.fr/>

CONTACTS PRESSE

SNCF RÉSEAU

Valérie LEPINAY - 06 88 13 59 52 - valerie.lepinay@reseau.sncf.fr

RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Marie SOUVERBIE - 06 74 97 43 18 - marie.souverbie@bourgognefranchecomte.fr
Hélène WOKOWSKI-PIERRE - 06 14 37 17 26 - helene.wokowski@bourgognefranchecomte.fr

PRÉFECTURE DE RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Cécile HERMIER - 03 80 44 64 05 - cecile.hermier@cote-dor.gouv.fr

OFFICE FÉDÉRAL DES TRANSPORTS

Florence PICTET - +41 58 462 36 43 - presse@bav.admin.ch

DÉPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT

Ugo TOUROT - 03 84 90 90 02 - ugo.tourot@territoiredebelfort.fr

RÉPUBLIQUE ET CANTON DU JURA

David ASSEO - +41 79 793 71 04 - david.asseo@jura.ch